

Programme et inscription des **Mercredis de Février**

ALSH 3/11 ans de Bubry - **du 07/02/2024 au 21/02/2024**

Nom et Prénom du / des enfant (s) :	Date de naissance :
Nom et Prénom du responsable légal	Numéro de téléphone en cas d'urgence

Inscription obligatoire pour la bonne gestion de l'accueil à retourner au plus tard



Le lundi 29 Janvier

Pôle enfance jeunesse ou par mail à animation.bubry@gmail.com

	Mercredi 7 Février	Présence	Mercredi 14 Février	Présence	Mercredi 21 Février	Présence
Matin	Atelier cuisine : Crêpes 6/11 ans Médiathèque 3/6 ans	<input type="checkbox"/>	Atelier origami sur le nouvel an chinois 6/11 ans Création d'un dragon 3/6 ans	<input type="checkbox"/>	Expérience scientifique 3/6 ans Stage de magie « Animagic » 7/11 ans	<input type="checkbox"/>
Repas	Cantine	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>	Cantine	<input type="checkbox"/>
Après-midi	Les crêpes en musique 3/6 ans Jeu des crêpes 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Le jeu du dragon 3/6 ans Jeu du ballon Chinois 6/11 ans	<input type="checkbox"/>	Stage de magie « Animagic » 7/11 ans Spectacle de magie 3/11 ans	<input type="checkbox"/>



Date :

Signature :



Toute annulation doit être justifiée et prévenue 24h avant l'accueil pour ne pas être facturée

Le Pôle Enfance Jeunesse de Bubry est ouvert de 7h15 à 18h45.

Les activités commencent à 9h30 (merci de ne pas arriver après cette heure, cela perturbe les activités en cours) et se terminent à 17h00.

Les repas et goûters sont fournis.

Le planning n'est pas figé et peut être amené à évoluer en fonction des divers aléas rencontrés.

Pour s'inscrire, il faut :

- Un dossier familial dûment rempli (à retirer sur place ou sur le site de la mairie)
- Une fiche d'inscription de la période en cours complétée
- Une photocopie du carnet de santé de l'enfant
- Une attestation du quotient familial CAF 2023
- Des bons CAF ou MSA pour les ayants droits

Le centre de loisirs peut être réglé en espèces, en chèques bancaires à l'ordre de l'ALSH BUBRY RR à réception de la facture.

Les tarifs sont soumis au quotient familial et sont visibles sur le site web de la mairie : www.bubry.fr

Attention à ne pas regrouper les factures sur un même règlement.

Pour nous contacter :

02.97.27.58.02

06.70.27.23.41

animation.bubry@gmail.com

Le local et les activités sont subventionnés par la CAF, la MSA du Morbihan et le Conseil départemental du Morbihan

